

NOVEM FONTES (NEUF FONTAINES) :

LE BULLETIN NEUFFONTAIN

★

DECEMBRE 2010

Vague de froid précoce sur la France et sur la commune de Neuffontaines,
depuis le 26 novembre



Maison de Roger & Susanna Ripert à Chitry Mont Sabot (3/12/10)

(photo prise sur les 9 H.)



La rue Sèneloup à Chitry Mont Sabot

Photos prises le vendredi 3 déc. au matin par Roger R.

Une dizaine de centimètres de neige tombée cette nuit,
tassée là où quelques véhicules et des tracteurs sont passés ce matin.

Faute de salage et de déneigement, attention au verglas cette nuit et demain !

Les météorologues (lachaine.meteo et lameteo.org), heureusement,
nous annoncent un redoux spectaculaire dès dimanche matin !

Avant aujourd'hui, aucun problème de circulation sur la commune

-

Rappel des réunions du Conseil municipal au sujet du déneigement

-

Conseil Municipal du 10 Septembre 2010

Pendant l'hiver 2009-2010, la neige a interdit la circulation sur toutes les routes de la commune. Les habitants demandent la mise en place d'une organisation pour désenclaver les villages pendant les épisodes neigeux.

L'acquisition d'un équipement (lame) et les coûts de maintenance sont relativement élevés. Par ailleurs, l'utilisation d'une lame sur un tracteur peut occasionner des problèmes sur le train avant.

Le Conseil a retenu de réunir de l'information :

- auprès d'une Commune qui gère une lame (coût, organisation) par Delphine Perdriat;

- auprès d'un prestataire de service : Monsieur Jeannin (au Maréchal), par Nicole Hernando.

Conseil Municipal du 5 novembre 2010

Mesdames Hernando et Perdriat se sont informées sur le coût et l'organisation des opérations de déneigement dans des petites communes rurales de l'Yonne.

Le prix d'achat d'une lame de déneigement est de l'ordre de 3000 à 4000 euros.

Les communes qui possèdent une lame passent un contrat avec un agriculteur qui exécute le travail pour un coût horaire de l'ordre de 60 euros.

Monsieur Jeannin, entrepreneur installé dans le hameau du Maréchal, est prestataire de service pour effectuer le déneigement. Il propose un tarif de 64,70 euros de l'heure. Cette proposition a retenu l'intérêt du Conseil. Monsieur Jeannin sera approché pour des compléments d'information, concernant les termes d'un éventuel contrat et l'organisation du travail.

Toutefois Monsieur le maire doit s'informer auprès de la DDE pour connaître les modalités d'intervention d'un prestataire, commis par la Commune, sur des routes départementales, qui normalement ne relèvent pas de sa compétence.

*

Pourquoi et comment saler les routes ?

Il existe deux grands principes pour traiter les routes en période hivernale. Le traitement préventif consiste à anticiper les phénomènes hivernaux pour en limiter les éventuelles conséquences, alors que le traitement curatif est une action a posteriori. Ces principes sont mis en œuvre en fonction du niveau de service défini pour chaque route.

Traitement préventif

Pour empêcher ou retarder la formation de phénomènes hivernaux sur la chaussée, un épandage de sel (en saumure ou en grain) est effectué avant l'apparition du verglas ou de la neige.

Cette méthode permet de réduire les quantités de sel épandues et donc de mieux préserver l'environnement. Elle ne permet cependant pas de faire fondre de grandes quantités de neige et n'est donc pas la solution « miracle ».

Traitement curatif

- Pour le verglas : les équipes procèdent à des opérations de salage en quantité plus ou moins importante.

- Pour la neige : le raclage permet de retirer le maximum de neige au moyen d'une lame.

Ensuite, la neige résiduelle est généralement traitée avec du sel (le "fondant") pour favoriser son brassage et son élimination par la circulation. Toutefois, dans certains cas, notamment en fonction de la température, le salage peut s'avérer totalement inefficace, voire dangereux et cette solution est donc abandonnée. Les usagers en sont alors informés. Le salage des routes ne doit par ailleurs pas être confondu avec le sablage qui consiste à répandre des abrasifs qui ne font pas fondre le verglas ou la neige, mais qui permettent uniquement de « clouter » sa surface pour en relever l'adhérence.

Le raclage reste la base du traitement curatif contre la neige, avant tout épandage de sel.

L'utilisation des «fondants routiers»

Le fondant routier le plus utilisé est le chlorure de sodium.

Les fondants routiers agissent soit en évitant la congélation de l'eau sur la chaussée, soit en faisant fondre suffisamment de glace ou de neige après raclage pour que le trafic puisse brasser la neige et l'évacuer.

Le produit utilisé pour le traitement des routes est, pour l'essentiel, du chlorure de sodium, (même

composition chimique principale que le sel de cuisine, mais sans le raffinage exigé pour l'alimentaire), tiré des mines de sel et des marais salants.

Le grand public l'appelle souvent «sel de déneigement», ce qui est impropre, car il est utilisé aussi bien en préventif qu'en curatif contre le verglas et contre la neige en complément du déneigement lui-même opéré par des matériels de type «chasse-neige».

Sur la neige, il ne sert qu'à faire fondre la pellicule résiduelle que la lame du chasse-neige n'aura pas pu évacuer latéralement.

Source : DDE du Gard

Le Ministère des transports de l'Ontario explique le déneigement et le déglacage des routes sur le site mto.gov.

Comment déneigeait-on autrefois ?

Après quelques jours de tempêtes , tout le monde déblayait à la pelle la route à l'entrée du village .

Il fallait déneiger aussi la ligne du tram (le train de l'époque !)

Parfois des chevaux traînaient une étrave en bois (en forme de triangle) pour ouvrir les routes .

Source : cyberechos.creteil.iufm

Source del'article : <http://www.guichetdusavoir.org/>



Repas et arbre de Noël 2010

Le dimanche 19 décembre à la mairie de Vignes-le-Haut

Le repas de fin d'année sera servi par un traiteur à la salle des fêtes de Vignes le Haut, le dimanche 19 décembre prochain à partir de 12 heures 30.

Ce service sera assuré gratuitement aux personnes de 65 ans et plus résidant sur la commune. Par contre, pour les personnes de moins de 65 ans, une participation de 25 euros leur sera demandée.

A partir de 18 heures arbre de Noël pour les enfants

AU MENU

Sauvignon à la crème de pêche avec gougères et grillaudes

Foie gras de canard avec confis d'oignons

Lotte et navarin de Saint-jacques sauce homardine

Sorbet glacé

Pièce de charolais sauce épaisse

Assiette de fromages et petite salade

Feuillantine aux poires et crème glacée

Vin blanc – Vin rouge – Saumur - Café

Le soir, soupe à l'oignon avec charcuterie et viande froide

Note RR :

Selon le site de LAMETEO.ORG (<http://www.lameteo.org/>), consulté le 10/12/10, le froid devrait à nouveau s'intensifier dans un flux d'est tournant nord-nord-est en s'humidifiant.

La neige devrait donc à nouveau tomber sur de nombreuses régions [du 18 au 20 déc]. Fiabilité 65%

Et toujours aucun déneigement en vue sur la commune...

Pour accéder à la Mairie, pour ceux et celles qui ne veulent pas prendre de risque et qui n'ont ni tracteur, ni 4x4, mais tout de même une voiture, une solution assez pratique serait alors celle des "chaussettes" (en vente à Morvan-pneus à Corbigny).

*

Concours de jugement de bétail à Chitry Mont Sabot

NEUFFONTAINES ■ Les jeunes agriculteurs de Tannay ont organisé un concours de jugement de bétail

Quatre jeunes sélectionnés à la finale départementale

Le CCJA de Tannay a organisé un concours de jugement de bétail à l'EARL Blandin, à Chitry Mont-Sabot, dimanche.

Le concours comprenait un jugement spécial Salers, originalité de cette manifestation et un jugement ovin. Il était organisé avec des vaches à l'attache dans une écurie, comme autrefois. Il a réuni quatorze participants, dont Thomas Perdriat, 4 ans, qui faisait son premier concours.

Pour le CCJA, le but était de créer une animation et de faire



JUGEMENT DE BÉTAIL. Les meilleurs concurrents iront à Chitry, dimanche.

découvrir au plus grand nombre le monde de l'agriculture. Des jeunes représenteront le canton, à la finale départementale, dimanche 12 décembre, à Chitry-les-Mines : en catégorie bovins, Frédéric Goujat et Damien Genet ; en catégorie ovins, Florian Rouillard et Sylvain Dameron. Ils y défendront leur profession, qui est aussi une passion et s'y compareront à d'autres jeunes.

Résultats

Bovins. 1^{er}, Clément Perdriat ; 2^e, Frédéric Goujat ; 3^e, Florian Rouillard ; 4^e, Damien Genet ; 5^e,

Florian Guyard ; 6^e, Sylvain Dameron ; 7^e, Damien Pierdet ; 8^e, Mathieu Genet ; 9^e, Nicolas Guyard ; 10^e, Julien Genet ; 11^e, Jean Louis Blandin ; 12^e, Noémie Chapuis ; 13^e, Jordan Chapuis.

Ovins. 1^{er}, Florian Rouillard ; 2^e, Sylvain Dameron ; 3^e, Frédéric Goujat ; 4^e, Damien Genet ; 5^e, Florian Guyard ; 6^e ex aequo, Clément Perdriat, Damien Pierdet et Nicolas Guyard ; 9^e, Julien Genet ; 10^e, Jean Louis Blandin ; 11^e, ex aequo, Jordan Chapuis, Mathieu Genet ; 13^e, Noémie Chapuis. ■

7/12/10

Jdc

★



Neige à Chitry Mont Sabot, le 15/12/10 (photo RR)



Rue Sèneloup, à Chitry Mont Sabot, le 17/12/10 (photo RR)

-

Seconde vague neigeuse du 15 au 19 déc. (redoux le lundi 20)

Sans salage ni déneigement, la route est verglassée

*

Troisième vague de de froid et de neige du 24 au 27 déc. 2010

Ni salage ni déneigement. Route à nouveau verglassée.

Note RR : personnellement, comme j'ai dû emmener mon fils à la Gare de Corbigny, le lundi 27 déc. après-midi, j'ai mis les "chaussettes" pour rejoindre la route de Clamecy à Corbigny, un axe prioritaire parfaitement dégagé. En roulant doucement, je n'ai pas fait de glissade.

*

Note de l'éditeur

Au 1er janvier 2011, le *Bulletin neuffontain* change d'adresse !

Le transfert a été fait sur le nouveau site : Neuffontaines.org

<http://www.neuffontaines.org>

*

[Accueil Neuffontaines](#)